



Vue sur le parvis

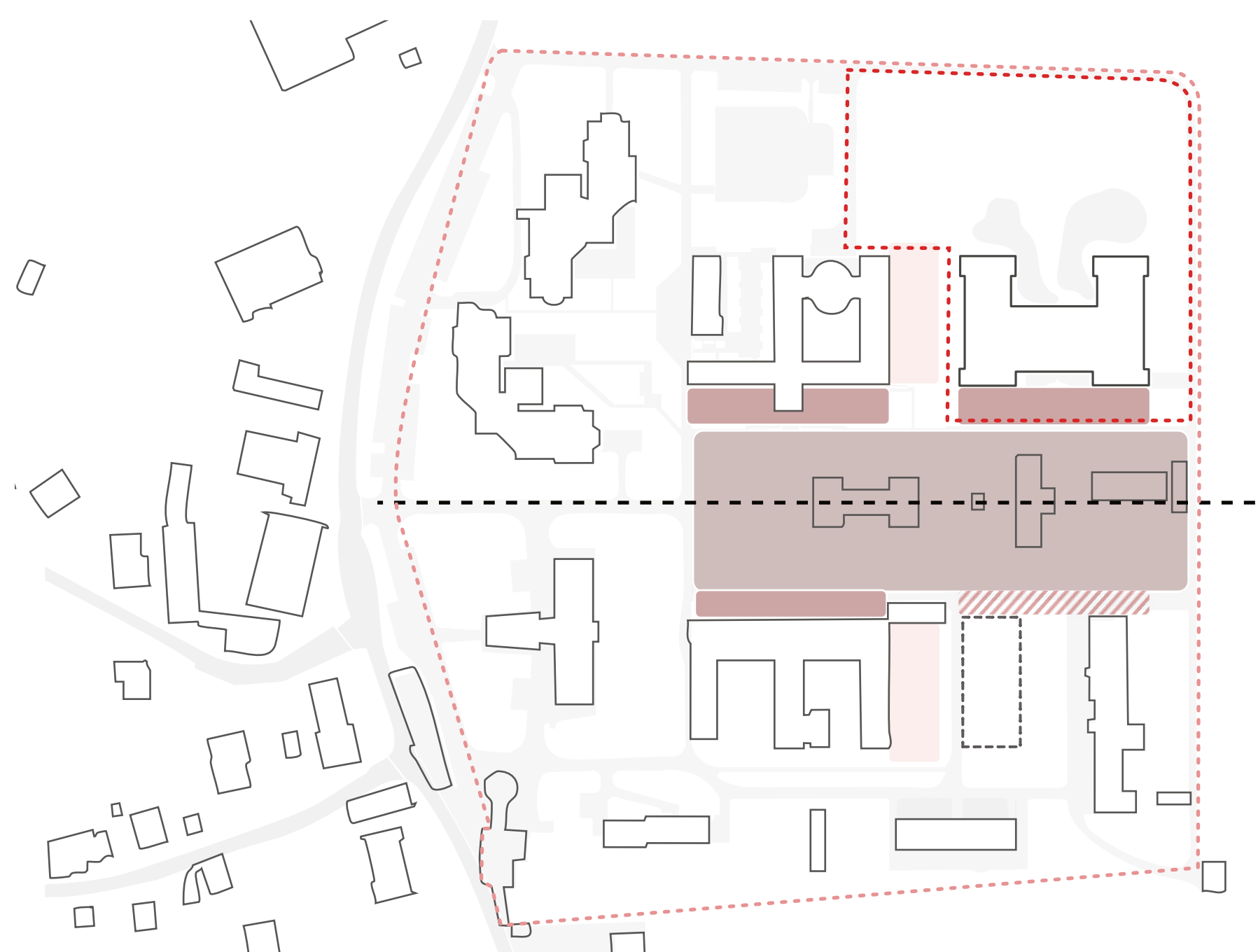
**Implantation et synergies urbaines**

Le projet s'inscrit dans une strate partiellement réalisée du plan directeur initial du site de Marsens. Contrairement aux bâtiments des années 1960, qui se sont affranchis des principes de composition initiaux, le projet revendique son ancrage dans cette logique fondatrice. Il reconnaît sa proximité avec le bâtiment F ainsi qu'avec l'ancien bâtiment des Agités, avec lesquels il établit un dialogue.

L'hôpital et l'EMS se matérialisent sous la forme de deux volumes simples, reliés par un corps central qui prolonge l'alignement des fronts bâtis le long de l'axe structurant du site — axe auquel se rattache également l'entrée principale.

Au-delà d'offrir une lecture cohérente du site actuel, l'implantation et la volumétrie proposées assurent une capacité de développement harmonieuse et évolutive du site.

- Jardin central
- Seuil
- Jardins
- ▨ Seuil vision futur
- ⋯ Vision future
- Axe structurant



Synergies urbaines

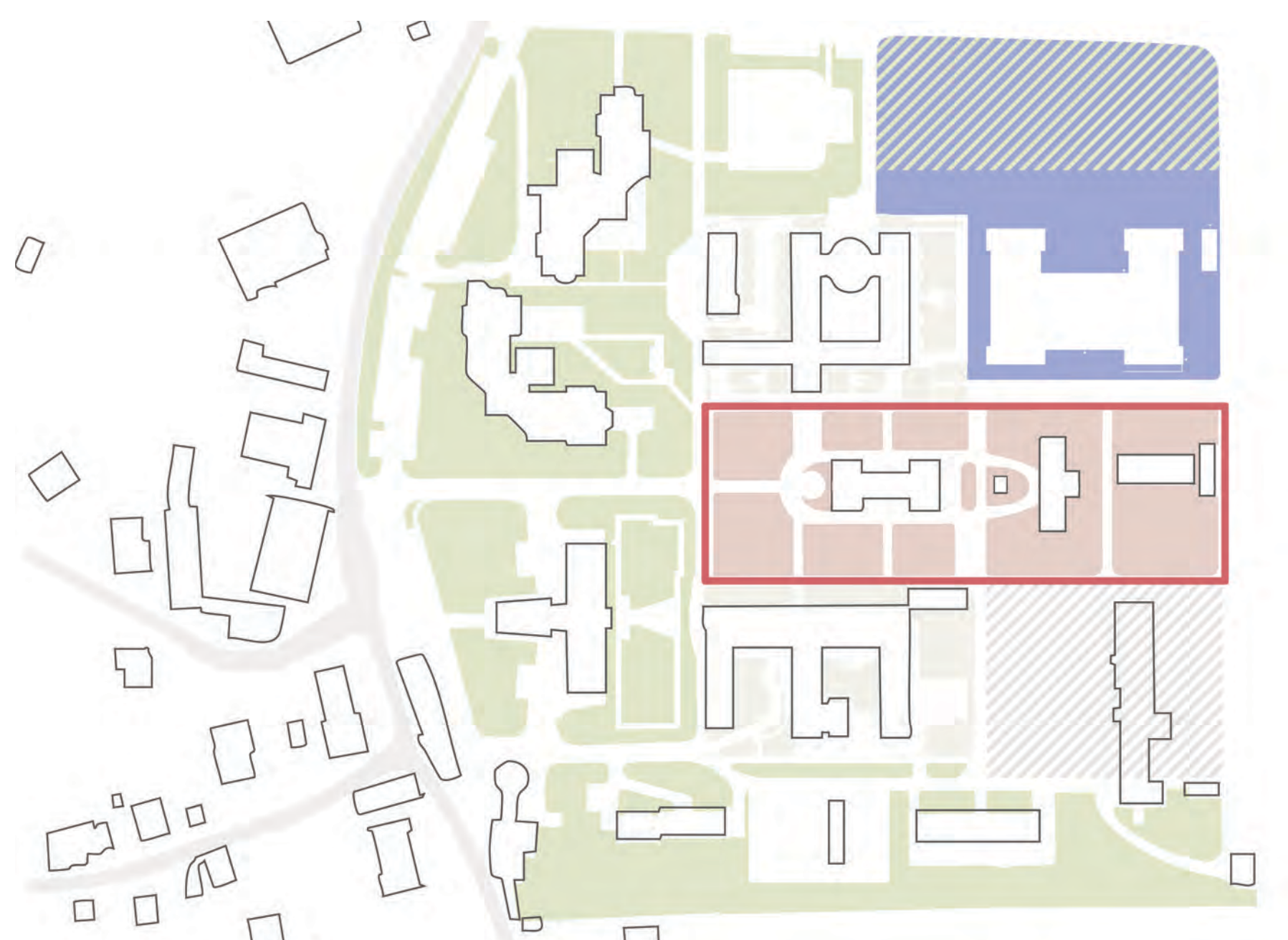
**Concept paysager**

Les interventions paysagères participent aussi à restituer au site historique de Marsens une lecture claire et lisible de ses espaces extérieurs. Ceux-ci s'organisent de manière symétrique de part et d'autre de l'axe central. L'accentuation du cœur du site se traduit par la création d'un vaste jardin. Ce dernier offre aux visiteurs, patients et collaborateurs une atmosphère évolutive : des massifs et prairies fleuries au centre, puis un jardin productif en périphérie. L'espace central devient ainsi le véritable « bijou » du site.

La promenade de l'hôpital permet de traverser ces différentes ambiances. Elle offre également la découverte d'une succession de « jardins de poche » aux usages variés. Relié à cette promenade et ouvert sur le jardin central, le parvis du nouveau bâtiment forme un espace de rencontre généreux. Il propose des zones ombragées sous les arbres et un lien direct avec la terrasse du restaurant et sert de seuil entre les jardins centraux et le projet.

Les jardins des patients, plus privatifs que les autres espaces du site, se situent côté tilleul, ouvert sur le grand paysage.

- Espaces verts
- Jardins thérapeutiques
- Jardin « Bijou »
- ▨ Jardin futur



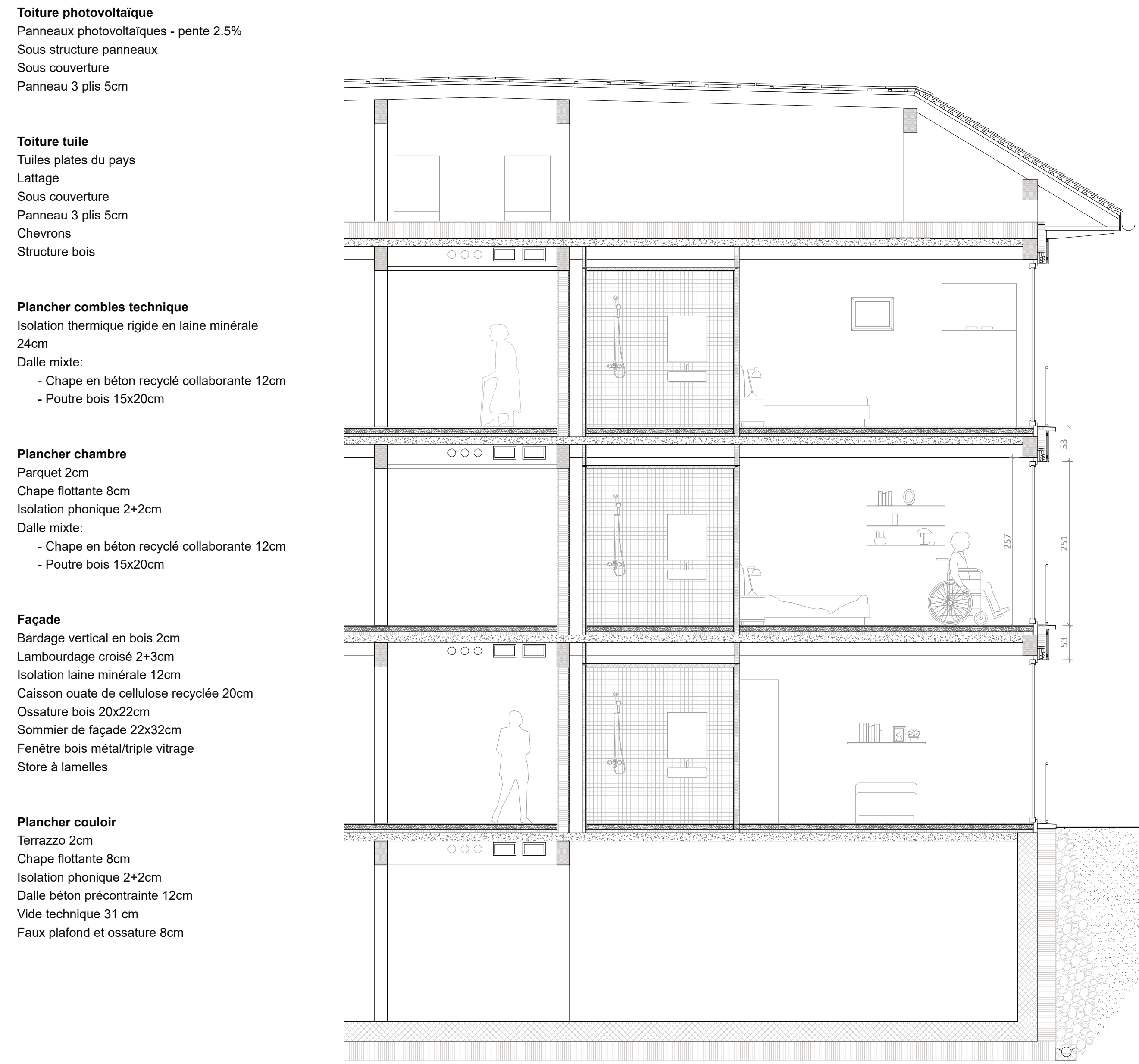
Interventions paysagères



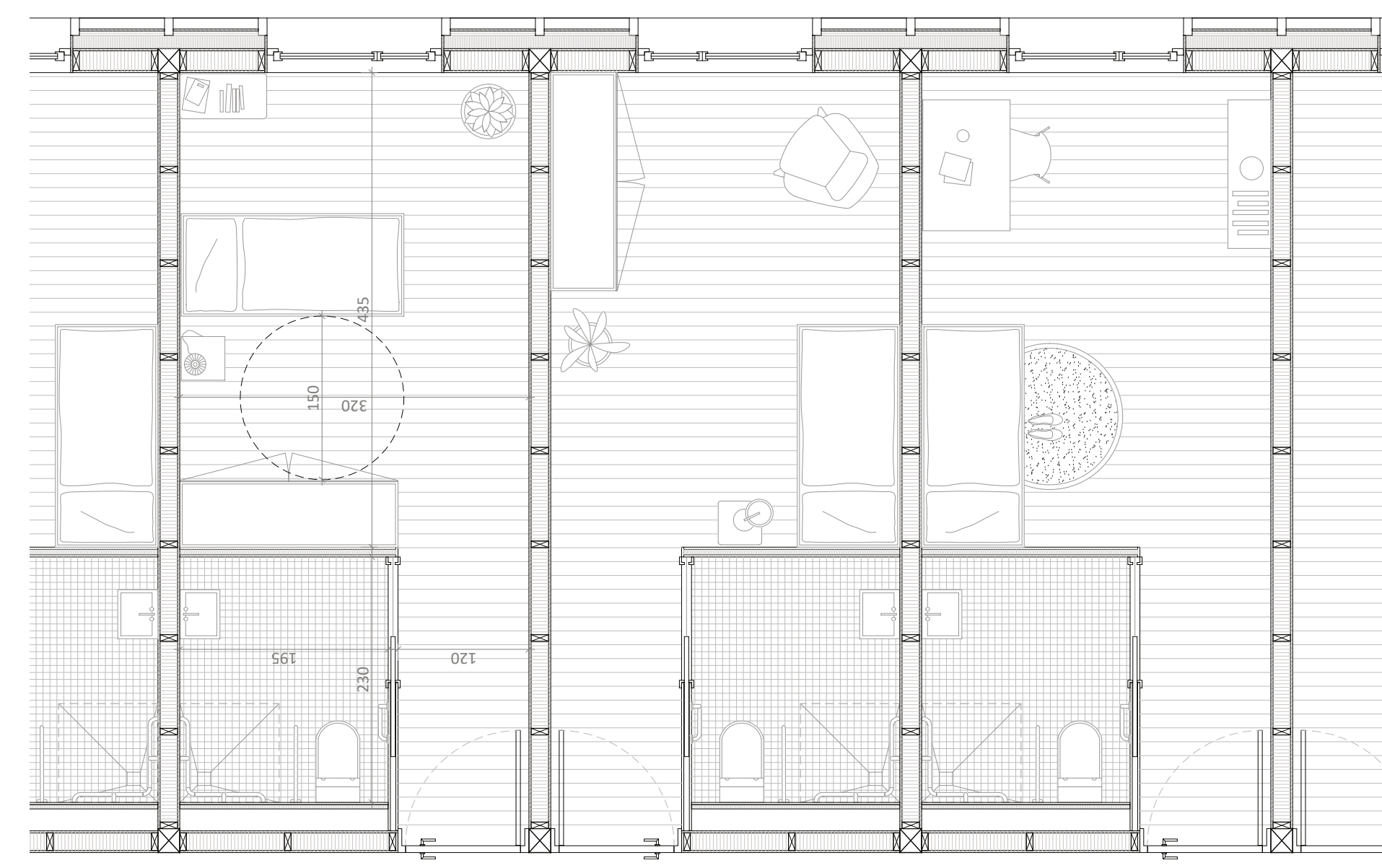
Plan de situation 1:500



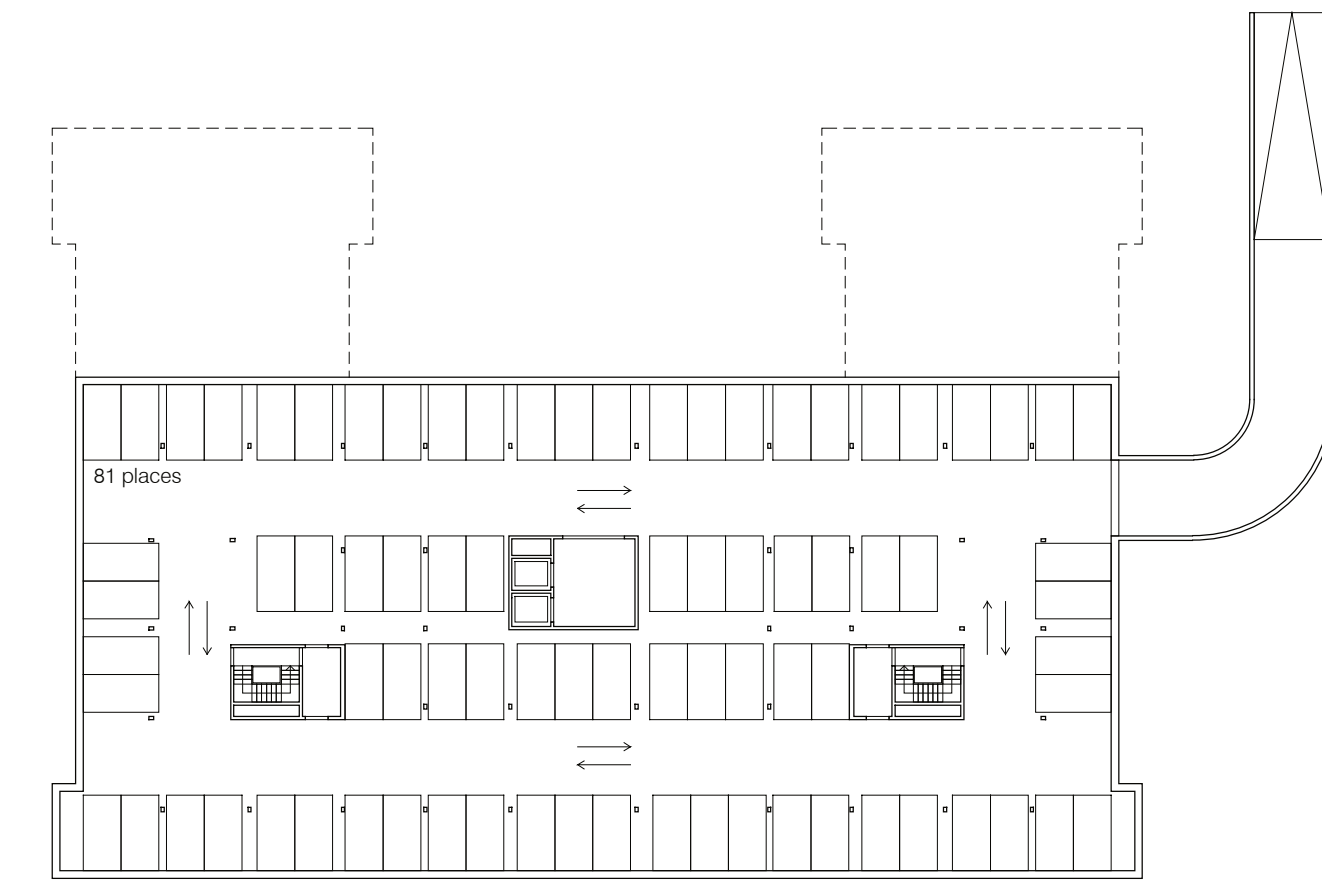
Coupe 1:500



Coupe constructive façade 1:50



Plan chambres 1:50



Plan sous-sol - Parking 1:500



Vue sur terrasse Aubépine

**Orientation & organisation des unités de soins**

Grâce à son implantation et à sa morphologie compacte, le projet propose une organisation lisible et cohérente des unités de soins. Chaque étage – sauf partiellement le rez inférieur – suit la même logique programmatique. Les deux ailes latérales accueillent chacune une unité, tandis que le corps central regroupe les circulations verticales et les espaces communs. Cette disposition assure un accès centralisé et une répartition claire des flux pour les visiteurs, les patients et le personnel. Les chambres sont disposées le long des façades Nord-Est et Nord-Ouest, bénéficiant de vues dégagées sur le grand paysage. À l'inverse, les espaces communs et les locaux dédiés aux équipes soignantes se tournent vers le Sud, en relation directe avec le jardin « bijou » situé au cœur du site de Marsens. Les séjours des unités sont orientés de façon à favoriser à la fois la lumière naturelle et le lien visuel vers les espaces extérieurs.

**Bureaux infirmiers centralisés**

La réception du rez supérieur constitue un premier point de contrôle des flux, en se positionnant directement face aux ascenseurs desservant le hall d'entrée et l'accès au jardin de l'EMS. Pour assurer la sécurité et le suivi des patients, les bureaux infirmiers – complétés par les espaces de pause du personnel – sont implantés à l'entrée de chaque unité, marquant clairement leur seuil et renforçant la lisibilité des parcours. Leur proximité immédiate avec le séjour et la salle à manger de chaque unité garantit une surveillance continue et efficace, tout en favorisant une relation de proximité entre les équipes soignantes et les résidents.

**Déambulation & repères visuels**

L'organisation typologique recrée un environnement domestique équilibré, où la répartition entre espaces communs et chambres est clairement identifiable. Les couloirs, volontairement réduits, ainsi que le regroupement des unités, renforcent cette lisibilité et facilitent les déplacements quotidiens. Le séjour et la salle à manger, positionnés de manière centralisée, apportent une lumière généreuse au cœur de l'unité et ouvrent une vue directe sur le tilleul, constituant un repère naturel et apaisant. Le bien-être des résidents est renforcé par des circulations pensées pour permettre une déambulation fluide et sécurisée. De multiples percées visuelles vers l'extérieur jalonnent le parcours, offrant des points de repère essentiels pour l'orientation et contribuant à un cadre de vie rassurant et familier. A l'étage de l'unité Aubépine, l'accès au jardin, permet d'offrir un second repère visuel ainsi qu'une extension du parcours des résidents.

**Concept protection incendie**

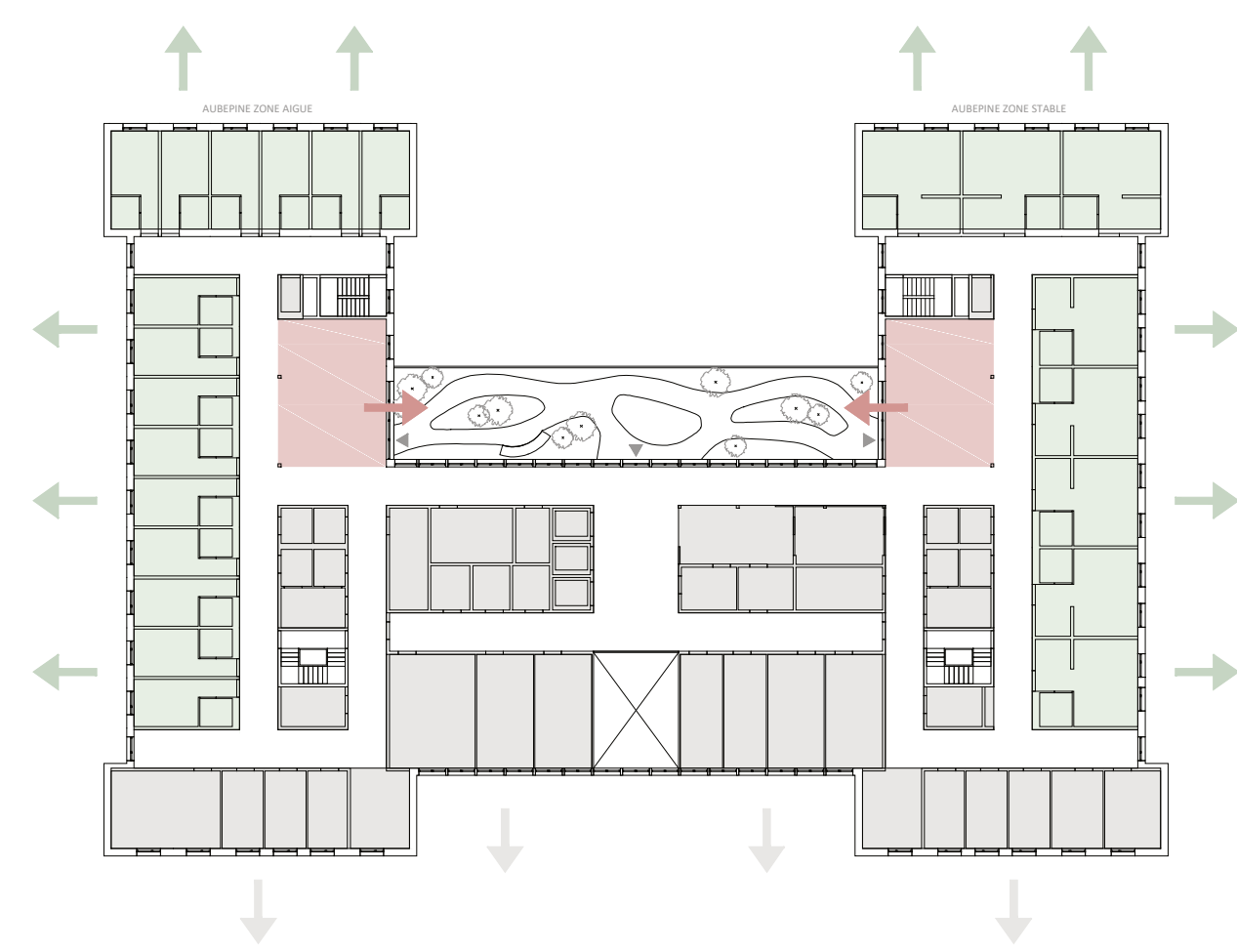
Les quatre noyaux de distribution jouent également le rôle de voies d'évacuation verticales, ce qui leur confère une position centrale et un accès immédiat depuis toutes les zones. La séparation de ces circulations de fuite au sein de chaque aile assure la sécurité des résidents en toutes circonstances, conformément aux prescriptions de protection incendie. Les couloirs situés de part et d'autre de l'espace central peuvent être utilisés comme voies d'évacuation horizontales. Ils sont directement reliés aux circulations verticales et assurent ainsi une distance de fuite inférieure à 20 m depuis chaque chambre des unités. Au rez supérieur, dans l'aile Ouest, les deux voies de fuite débouchent vers l'extérieur, tandis que celles de l'aile Est s'ouvrent au niveau du rez inférieur. Cette différenciation entre les deux ailes permet d'assurer une évacuation claire, lisible et efficace. La structure porteuse en bois nécessite une attention particulière quant à la protection des éléments structuraux. Pour cette raison, un système sprinkler est installé dans l'ensemble du bâtiment, limitant fortement le risque de propagation du feu.

**Concept structurel & parasismique**

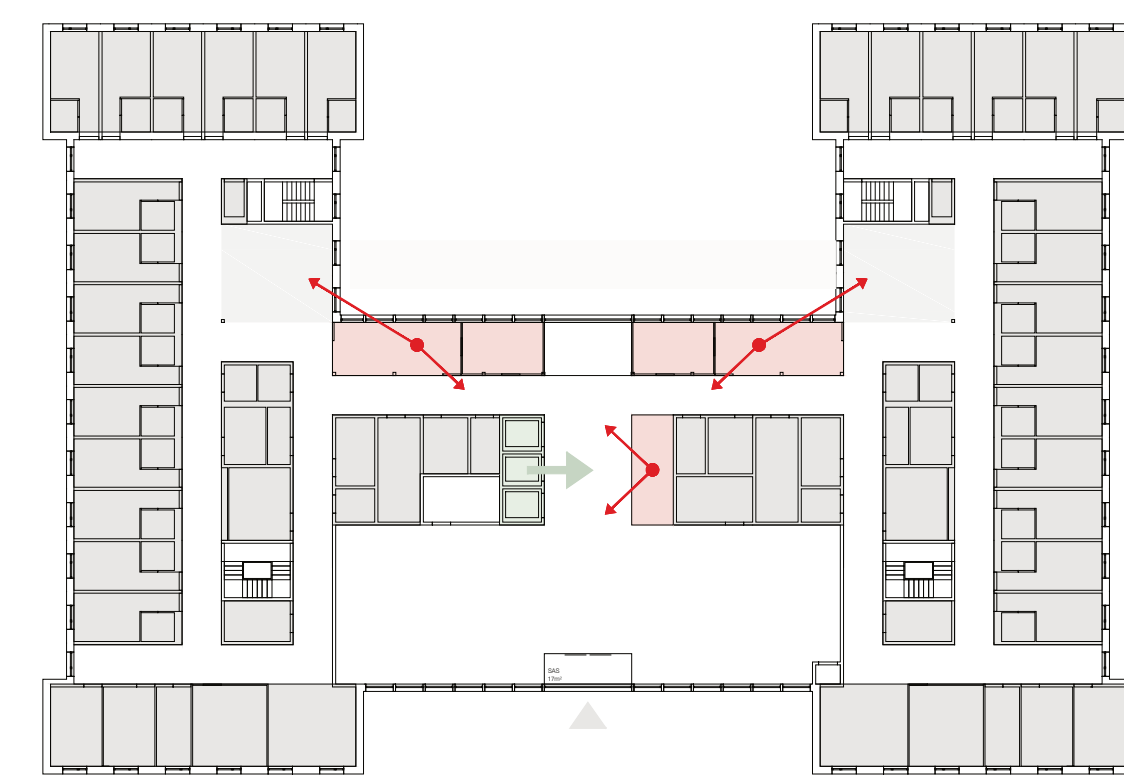
La topographie du site structure le projet. Le sous-sol et la partie semi-enterrée du rez inférieur, réalisés en béton armé, forment un socle stable et durable pour les étages supérieurs plus légers. Les noyaux en béton des circulations verticales ainsi que les pignons assurent le contreventement et la stabilité parasismique. Les étages sont constitués d'une structure ponctuelle en bois et de dalles mixtes bois-béton préfabriquées, dont le béton recyclé apporte masse et inertie thermique, garantissant le confort estival. Dans les couloirs, une dalle fine en béton précontraint libère l'espace nécessaire aux réseaux techniques. Ce système constructif en bois favorise un haut degré de préfabrication, notamment avec les salles de bains entièrement préfabriquées, offrant des avantages économiques, une exécution rapide et une réduction des nuisances pour les résidents et les collaborateurs. La façade, également en ossature bois, est isolée par des caissons insufflés de ouate de cellulose recyclée complétés par de la laine de roche pour assurer la continuité thermique. Un bardage en bois pré-grisailé finalise l'ensemble en réinterprétant les bâtiments existants avec une expression contemporaine.

**Concept CVSE & développement durable**

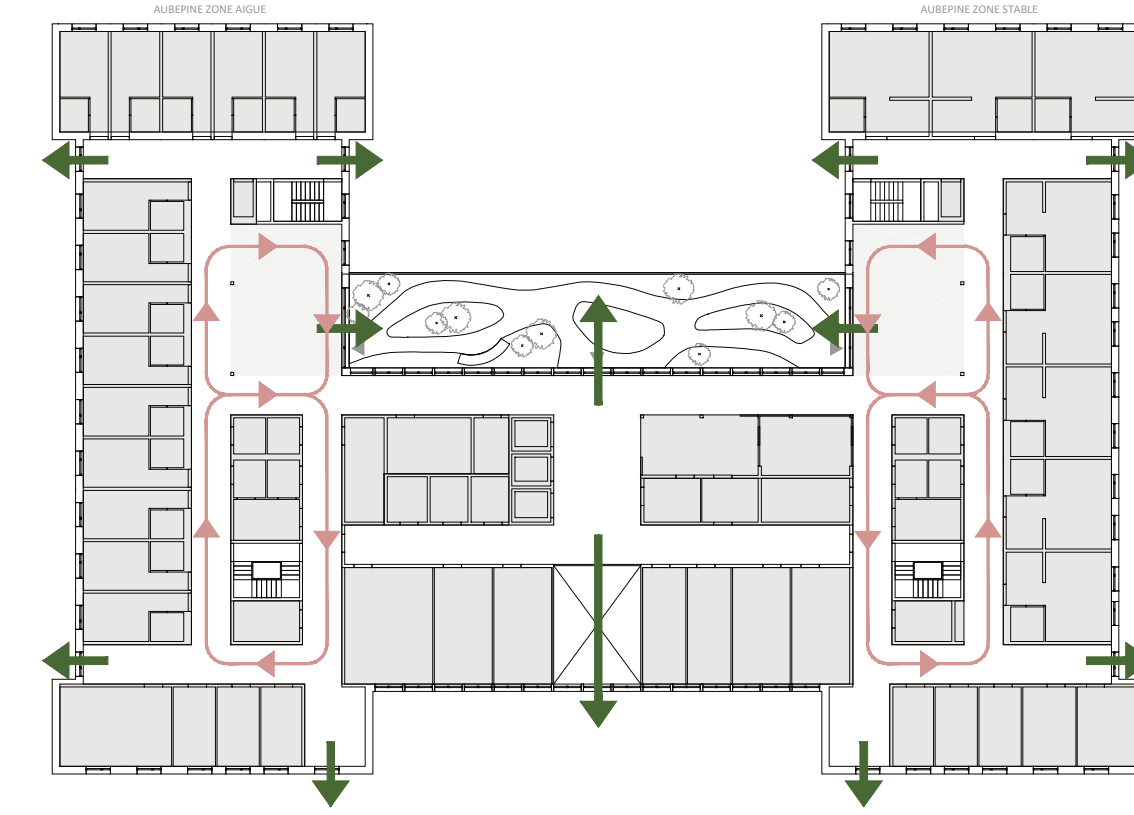
Le projet est entièrement conçu avec une structure rationnelle ainsi qu'un choix de matériaux écologiques et durables. L'organisation architecturale intègre une gestion fine des apports solaires. La forme compacte du bâtiment offre des percées visuelles généreuses sur chaque façade et assure un éclairage naturel abondant dans l'ensemble des espaces communs comme des chambres. De grandes fenêtres oscillo-battantes, toute hauteur, favorisent la ventilation naturelle en complément au principe de double flux mis en place sur l'ensemble du bâtiment et maximisent la lumière du jour, participant à la santé et au bien-être des usagers. Des panneaux photovoltaïques prennent place sur toutes les surfaces planes des toitures assurant les besoins énergétiques nécessaires pour atteindre le label Minergie-P. De plus, l'eau de pluie est captée sur la toiture centrale végétalisée ainsi que le long de la pente naturelle du terrain. Ces dispositifs contribuent à une gestion durable et autonome des ressources. En réunissant écoconstruction, confort sensoriel et respect de l'environnement, ce projet propose un cadre de vie sain, lumineux et protecteur, pensé pour accompagner les résidents dans la sérénité et offrir aux équipes des conditions de travail de qualité.



- Espaces privés
- Espaces semi-privé
- Services & communs
- Sortie sur jardin
- Vue sur le grand paysage



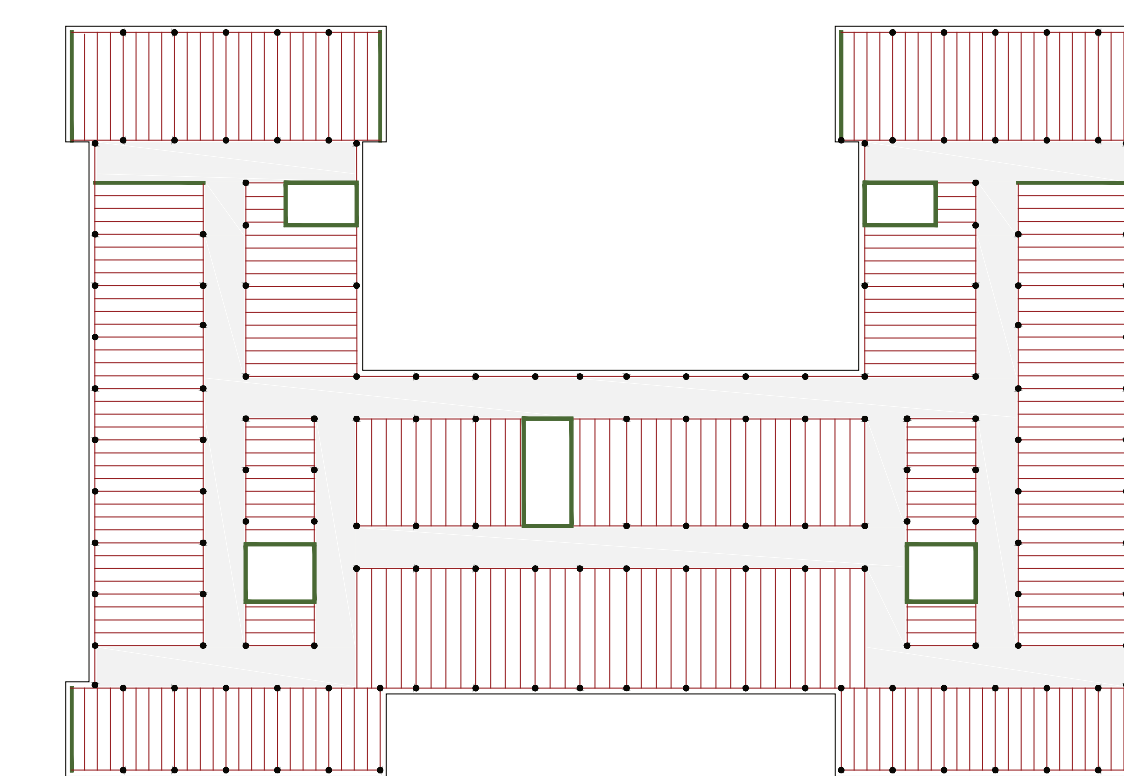
- Bureaux infirmiers & réception
- Circulations verticales
- Contrôle d'accès et vue sur unités



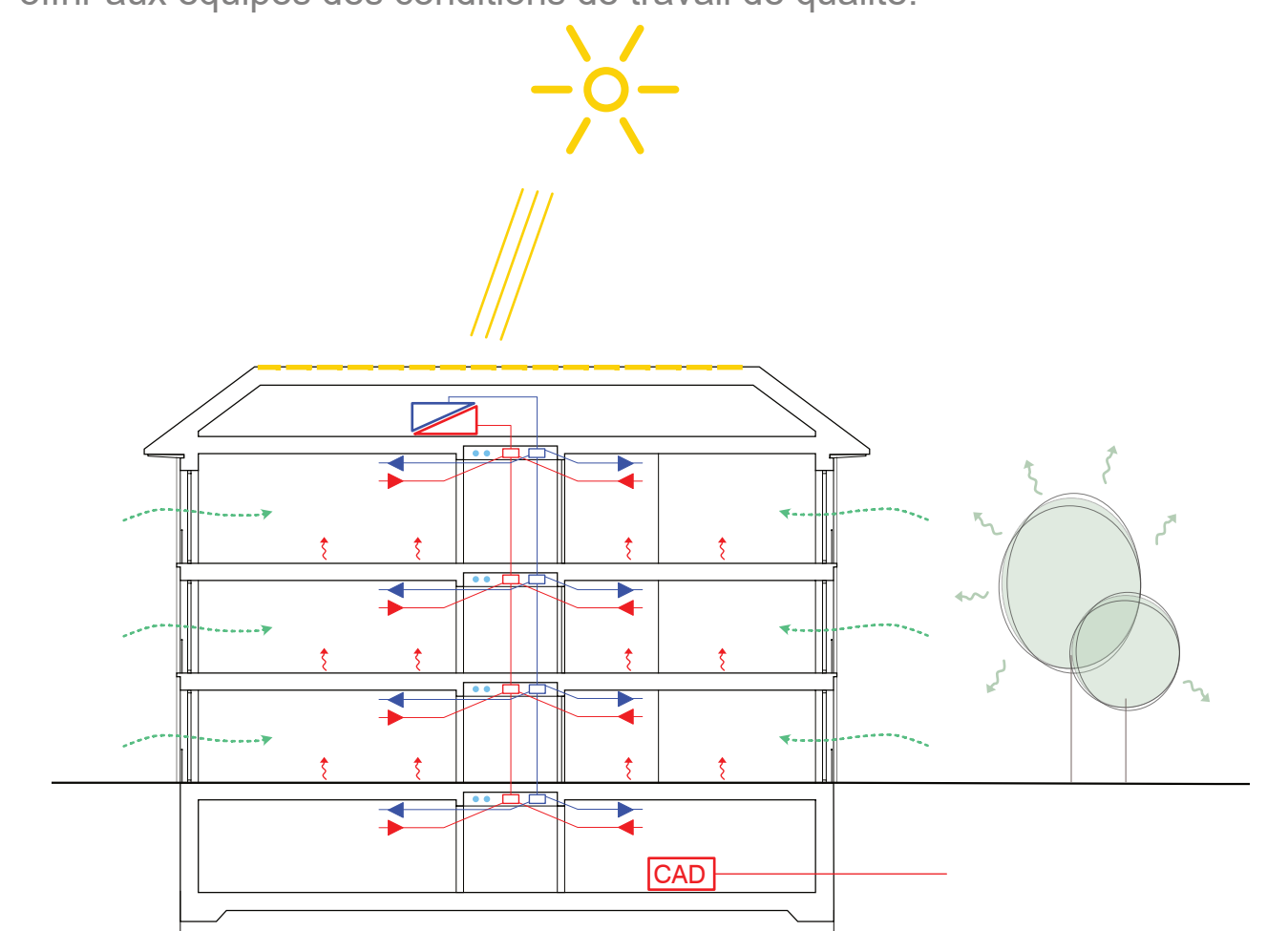
- Repères visuels
- Déambulation



- Voie d'évacuation verticale
- Voie d'évacuation horizontale
- Compartiment feu
- Chemin de fuite
- Porte EI30



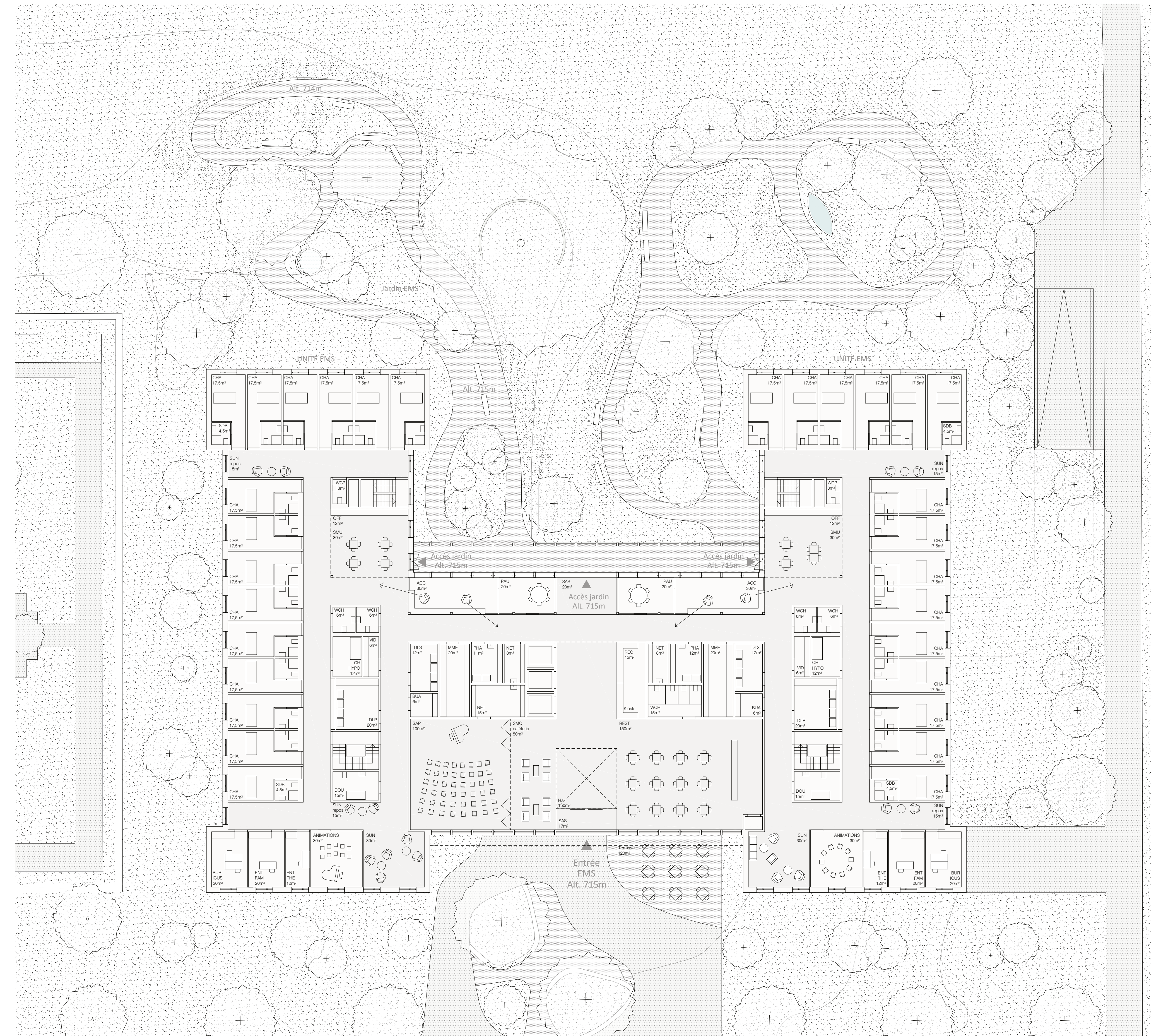
- Dalle béton
- Structure béton
- Piliers bois
- Poutres bois



- ↑ Chauffage au sol par CAD
- ☀ Panneaux photovoltaïques
- Monobloc
- Ventilation naturelle



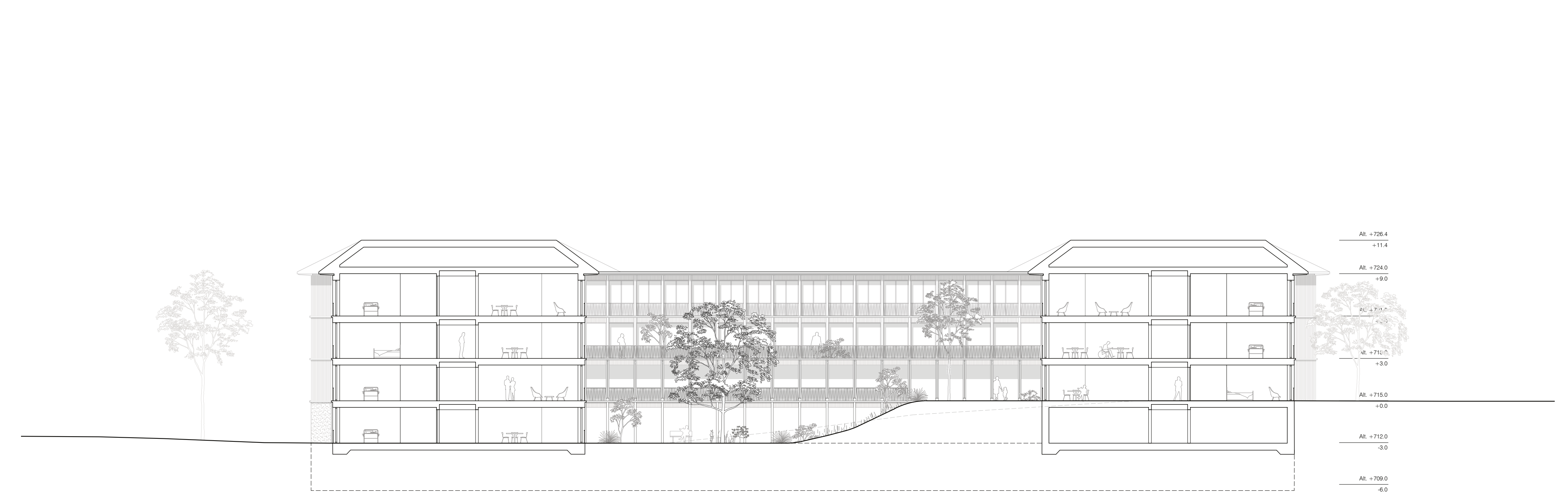
Plan rez inférieur 1:200



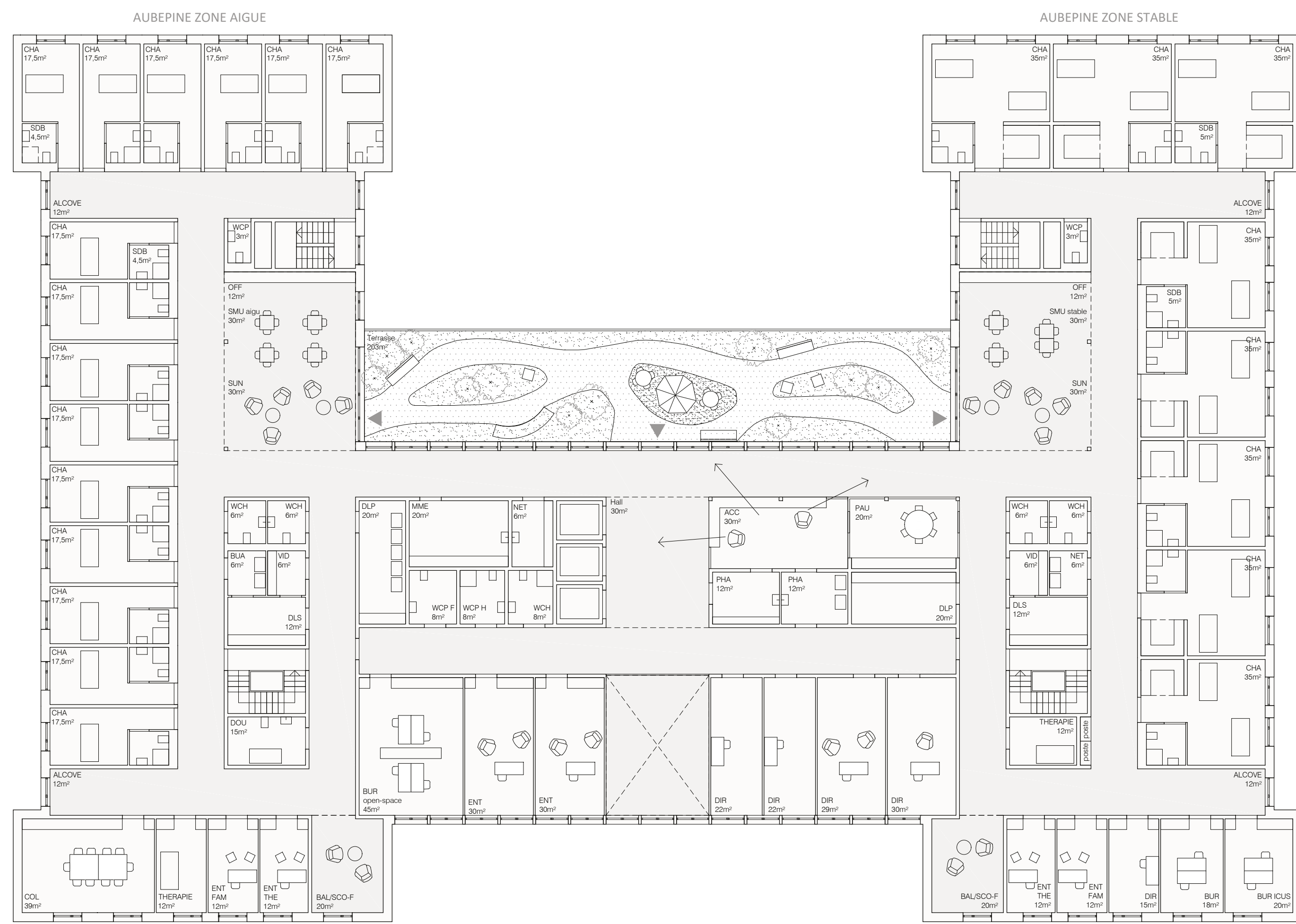
Plan rez supérieur 1:200



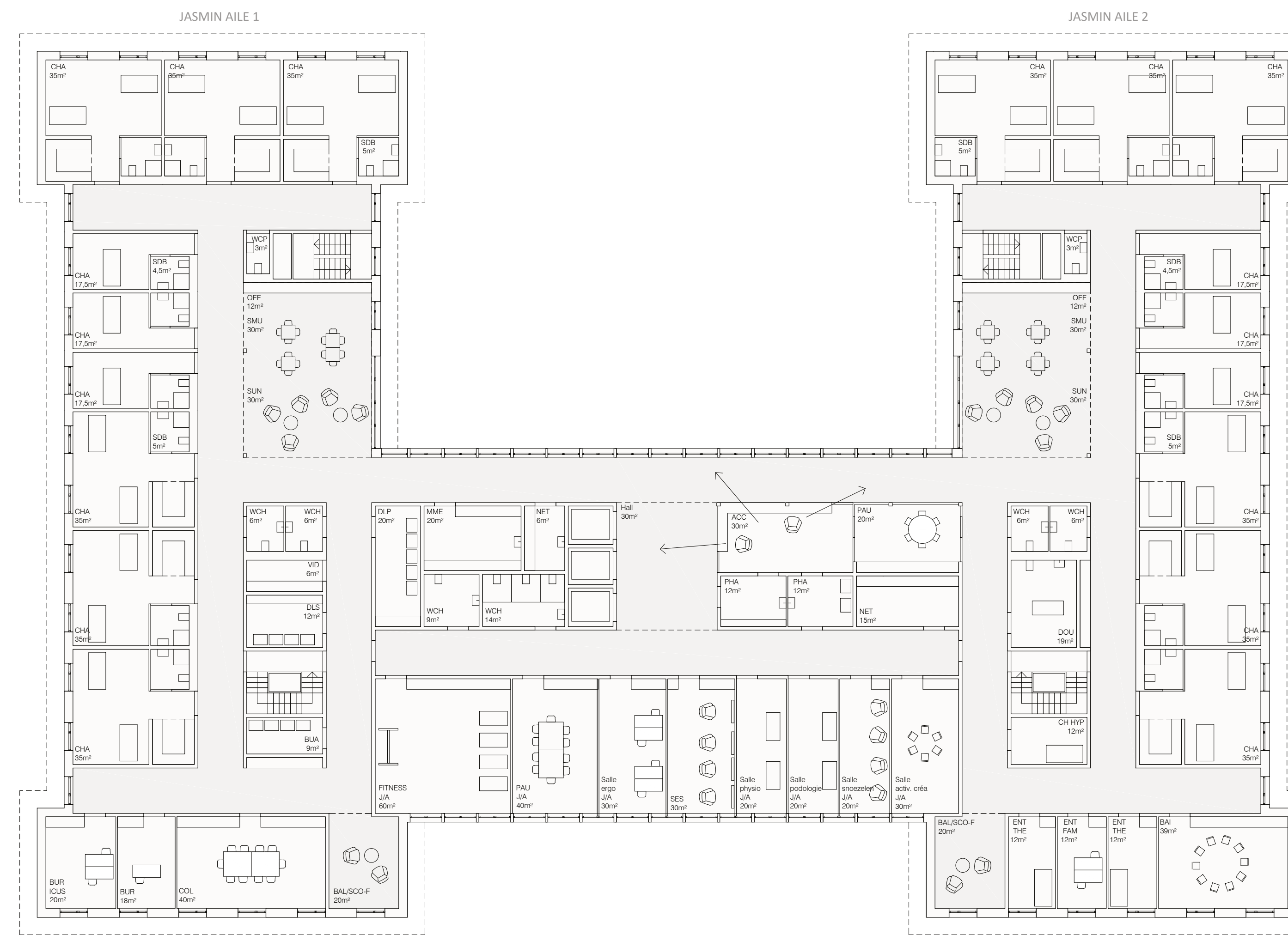
Coupe transversale 1:200



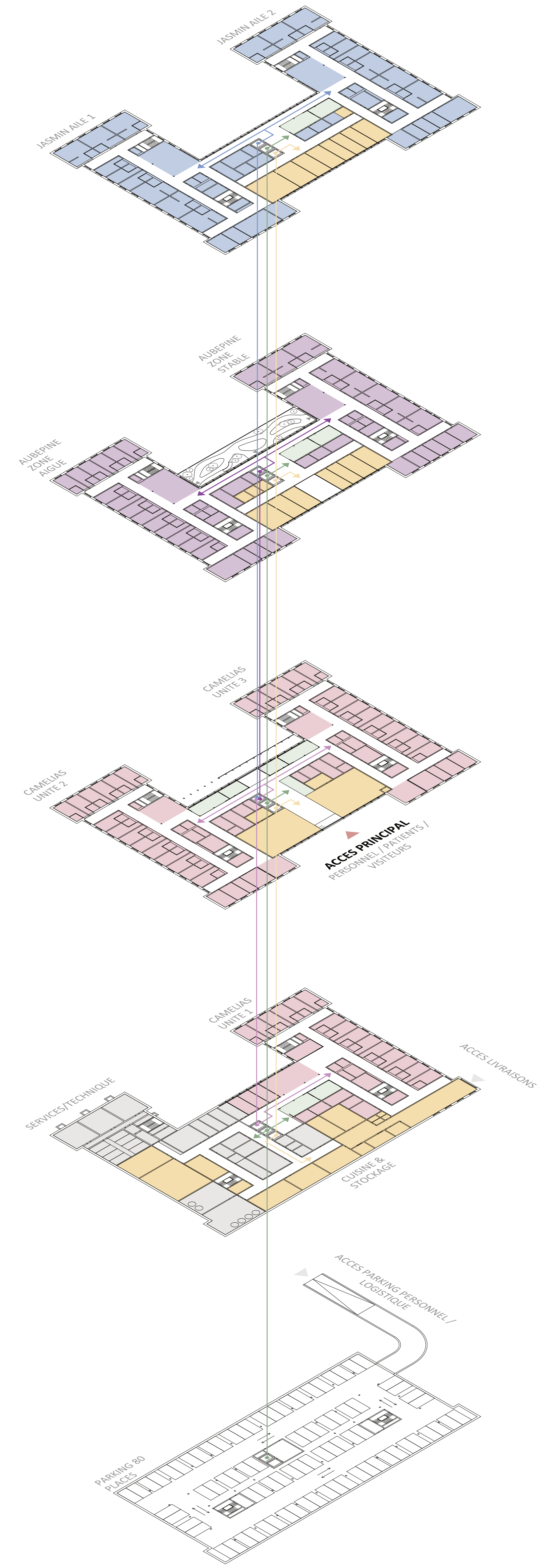
Coupe longitudinale 1:200



Plan niveau 1 1:200



Plan niveau 2 1:200



- Vue isométrique - Flux de circulation**
- Flux communs
  - Flux EMS Camélias
  - Flux Jasmin
  - flux Aubépine
  - flux personnel
  - Espaces Communs
  - unité EMS Camélias
  - unité Jasmin
  - unité Aubépine
  - surveillance personnel



Façade Est 1:200



Façade Sud 1:200

